

Sur le procédé

## KS 1000 SFF

**Famille de procédé** : Panneau sandwich métallique en bardage

**Titulaire :**

**Société JORIS IDE NV**

Hille 174

B-8750 Zvevezele

Tél. : 00 32 51 61 07 77

Email : [info@jorisode.be](mailto:info@jorisode.be)

Internet : [www.jorisode.be](http://www.jorisode.be)

**Distributeur :**

**Société Kingspan France Sarl**

Parc d'affaires Silic Paris Nord 2

22 Avenue des Nations, BP 81033 Villepinte,

FR-95932 Roissy Charles De Gaulle

Tél. : 00 33 1 58 03 59 11

Email : [info@kingspanpanneaux.fr](mailto:info@kingspanpanneaux.fr)

Internet : [www.kingspanpanneaux.fr](http://www.kingspanpanneaux.fr)

### AVANT-PROPOS

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité ou à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit.

**Groupe Spécialisé n° 2.3** - Procédés d'enveloppe à base de panneaux sandwich

## Version du document

Description	Rapporteur	Président
Cette version annule et remplace l'extension commerciale n° 2.1/18-1793_V2-E1 au Document Technique d'Application n° 2.1/18-1793_V2.	Youcef MOKRANI	Frédéric VALEM

## Avis du Groupe Spécialisé

Compte tenu des engagements :

- de la société JORIS IDE NV de ne fournir à la société Kingspan France Sarl, en vue de la commercialisation sous la dénomination KS 1000 SFF, que les panneaux sandwich du procédé JI VULCASTEEL WALL FC,
- de la société Kingspan France Sarl, de ne distribuer sous l'appellation commerciale KS 1000 SFF, que les panneaux sandwich du procédé JI VULCASTEEL WALL FC que lui fournit la société JORIS IDE NV.

Le Groupe Spécialisé n° **2.3 - Procédés d'enveloppe à base de panneaux sandwich** de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques, a formulé sur le procédé KS 1000 SFF, le même Avis que celui formulé sous le n° 2.3/18-1793\_V3 aux mêmes conditions et pour la même durée.

Cet Avis Technique sera rendu caduc par dénonciation de l'une des parties.